



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 29/05/2026

ID : 095-259500627-20260529-D_2026_030-DE



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 mai à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Anne FROMENTEIL, Ramzi ZINAOU, Alexandre PUEYO, France-Lise VALIER, Malika YEBDRI, Régine WATERLOT, Sébastien DRUART,

Absents excusés : Benjamin CHKROUN, Cécilia TOUNGI-SIMO, Rachid TEMAL, Sophie MATHARAN

DÉLIBÉRATION 2026 - 030

Objet : Demande de subvention à la Région Île de France pour le renouvellement et la mise aux normes des serveurs de virtualisation de l'infrastructure informatique de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux pour le renouvellement et la mise aux normes des serveurs de virtualisation de l'infrastructure informatique de l'Île de loisirs estimé à 28 000 euros TTC,

Considérant la nécessité de remettre aux normes cette installation pour permettre un fonctionnement optimal et sécurisé de l'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise en œuvre de travaux de renouvellement et de mise aux normes des serveurs de virtualisation de l'infrastructure informatique à l'Île de loisirs pour un montant de 28 000 € TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondantes,
SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation d'anticiper les travaux.

Le Président

Thibault HUMBERT

Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 09/06/2026
Qualité : PRÉSIDENT

